



L'Association Nationale des Cinémas Itinérants est une association loi 1901 dont les objectifs sont :

- De regrouper les exploitants, gestionnaires, animateurs, bénévoles de cinémas itinérants afin de promouvoir la spécificité et le développement de cette action culturelle cinématographique dans sa diversité territoriale.
- De valoriser et faire reconnaître par les ministères de tutelle, les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et les instances professionnelles l'utilité culturelle, économique et sociale des Cinémas Itinérants.

BULLETIN D'ADHESION A L'ANCI **Année 2023**

(Une adhésion par numéro d'exploitation)

Nom de la structure :

Salle « mère » de la tournée :

N° CNC de la tournée :

Nom du responsable du circuit :

Téléphone (de préférence portable) :

Mail :

Etiez-vous adhérent de l'ANCI en 2022 : **Oui** **Non**

Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des statuts de l'association qui sont disponibles sur le site Internet ou sur simple demande par e-mail. Je m'engage à respecter ces statuts ainsi que le règlement intérieur de l'association.

Pour vous acquitter de votre adhésion 2023 :

1 - Retourner impérativement ce bulletin d'adhésion à :
contact@cinema-itinerant.org

2 - Effectuer le règlement de la cotisation (100 € par circuit), soit:

* **Par chèque:** à l'ordre de "Association Nationale des Cinémas Itinérants", à adresser à la trésorière : **Christine LE HÛE (ANCI) - 17 cours Gambetta - 87000 LIMOGES**

* **Par virement:** **merci d'indiquer le nom du circuit sur l'avis de virement!**

Banque populaire Aquitaine Centre Atlantique

261 bis rue F. Perrin
87000 Limoges

IBAN n° FR76 1090 7002 6744 2195 4680 851

Fait le:

Signature